

DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN**ANNEXE BP 2020****SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET DES
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENTS**

Depuis 1999, le Département du Haut-Rhin dispose, avec la gestion en autorisations de programme (AP) et crédits de paiement (CP), d'un outil très performant pour gérer de façon pluriannuelle les projets d'investissement mais aussi de fonctionnement (à travers les autorisations d'engagement).

La gestion en AP/CP est en effet la réponse technique idéale pour mettre en œuvre les programmes pluriannuels d'investissement (PPI) et affiner la prospective budgétaire.

Elle permet aussi d'aboutir à un budget annuel plus lisible au sens où seuls les crédits budgétaires nécessaires à l'exercice sont inscrits en dépenses, ce qui limite parallèlement l'inscription de recettes d'emprunt de façon trop importante, et évite également de multiplier les reports, d'année en année.

Mais c'est un outil qui doit être géré avec rigueur, en veillant à maintenir le lien entre le montant des AP et la réalité physique des opérations. En effet, les autorisations de programme d'aujourd'hui constituent les crédits de paiement de demain et donc la masse des emprunts à souscrire, voire les hausses de la fiscalité à venir.

Pour éviter toute dérive et maîtriser les flux, le Département du Haut-Rhin s'est doté d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), outil stratégique permettant de disposer d'une vision pluriannuelle de l'ensemble des projets d'investissement de la collectivité.

1) La situation des autorisations de programme (AP) :

Le stock d'AP prévisionnel au 31/12/2020 représente un montant de 352,158 M€.

En 2020, les AP à inscrire sont de +130,124 M€.

Les crédits de paiement qui y sont associés en 2020 représentent une masse de crédits de 118,455 M€.

2) La situation des autorisations d'engagement (AE) :

Les autorisations d'engagement sont à la section de fonctionnement ce que les AP sont à la section d'investissement. Compte tenu de la vocation annuelle de la section de fonctionnement, la masse des AE est sensiblement inférieure à celle des AP.

Le stock d'AE prévisionnel au 31/12/2020 représente un montant de 12,111 M€.

En 2020, les AE à inscrire sont de +14,873 M€.

Les crédits de paiement qui y sont associés en 2020 représentent une masse de crédits de 15,826 M€.